

LA REFORME DES RETRAITES ET LA GESTION DE FIN DE CARRIERE

CLASSE VIRTUELLE

Objectifs

Comprendre les nouvelles dispositions relatives à l'âge de départ en retraite d'un salarié

Maîtriser les dispositifs de transition entre activité professionnelle et retraite (retraite progressive, cumul emploi retraite)

Appréhender les dernières mesures relatives à la prévention de l'usure professionnelle

Avoir connaissance des nouvelles dispositions issues de la réforme des retraites

Programme

■ Les mesures relatives à l'âge de départ en retraite d'un salarié

- Le recul progressif de l'âge de départ en retraite
- Le relèvement de la durée de cotisation
- L'aménagement des dispositifs de départ anticipé pour carrières longues et pour raison médicale (handicap, incapacité permanente, inaptitude, invalidité)
- Les mesures prenant en compte des événements personnels au titre de la retraite (naissance, maternité, paternité, aidants)
- La modification des règles de rachat de trimestres

■ Les mesures de transition entre activité professionnelle et retraite

- Les évolutions du régime de la retraite progressive
- Les évolutions du régime de cumul emploi-retraite intégral
- La gestion du temps de travail en mode décrémental
- La transformation des indemnités de rupture en temps de repos
- Le compte épargne temps

■ Les mesures pour prévenir l'usure professionnelle

- Les mesures améliorant le compte professionnel de prévention (C2P)
- La création d'un fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU)

■ Les autres mesures de la réforme des retraites

- La suppression des régimes spéciaux
- La majoration de la pension de retraite
- La modification du régime social des indemnités de rupture conventionnelle individuelle et des indemnités de mise à la retraite

Les supports seront adressés par voie électronique

Date

21 MARS 2024

Durée

3 heures

Intervenant

Mélanie SOUTERAU, Avocate Associée Cabinet Barthélémy Avocats, spécialiste du secteur associatif.

Public(s) et prérequis /

Gestionnaires d'établissements et services, Direction, DRH

Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro (la webcam est optionnelle mais fortement conseillée).

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...
Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif : 150 € par personne

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30
Les informations de connexion seront transmises après réception du bulletin d'inscription.
Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème technique.